

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ALLIAGES DE SOUDURE SANS PLOMB : ETAIN - CUIVRE

Code du produit : ALLIAGES SN-CU

Type de produit : Sn96Cu4 PLUS - Sn97Cu3 - Sn97Cu3 PLUS - Sn98Cu2 - Sn99Cu HT - Sn99Cu SP - Sn99Cu SP PLUS - Sn99Cu SPHT - Sn99.3Cu0.7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Brasage tendre

Système de descripteurs des utilisations (REACH) :

SU 3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

PC 38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : BMJ Electronics.

Adresse : 11 bis Avenue de la forêt 44830 BOUAYE .FRANCE.

Téléphone : 00 33 2 51 70 57 75.

contact@bmjelec.com

www.bmjelec.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) >= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité, des gants de protection, de se laver les mains après utilisation, d'assurer une bonne ventilation du lieu de travail, et de mettre en place un système d'aspiration des fumées au plus près de leur émission.

Le produit peut causer des brûlures lors du brasage.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges****Composition :**

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
CAS: 7440-31-5 EC: 231-141-8 REACH: 01-2119486474-28-0033 ETAIN		[1]	96.00 - 99.30 %
CAS: 7440-50-8 EC: 231-159-6 REACH: 01-2119480154-42-0002 CUIVRE		[1]	0.70 - 4.00 %

Informations sur les composants :

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours**En cas d'inhalation :**

Transporter le patient à l'air libre, hors de la zone polluée. Le mettre en position latérale de sécurité s'il est inconscient. Consulter un médecin en cas de trouble.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

En cas de brûlure, traiter comme une brûlure et consulter un médecin si nécessaire.

En cas d'ingestion :

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser :

- agents chimiques secs
- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- oxydes métalliques, poussières métalliques

Le métal fondu réagit violemment avec les agents oxydants.

5.3. Conseils aux pompiers

Vêtement complet de protection et appareil respiratoire autonome.

Refroidir les récipients à proximité par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les non-secouristes

Garder les personnes non protégées loin de la zone concernée.

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Le lieu de travail doit être ventilé et les fumées captées à la source d'émission.

Du fait de sa densité élevée, le produit est lourd. Eviter la chute du produit.

Porter des chaussures de sécurité et des gants appropriés.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Stocker dans le conditionnement d'origine, hermétiquement fermé, à température ambiante, à l'abri des intempéries, pendant une durée de 24 mois.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

ALLIAGES DE SOUDURE SANS PLOMB : ETAIN - CUIVRE - ALLIAGES SN-CU

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

- ACGIH TLV (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Threshold Limit Values, 2010) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
7440-31-5	2 mg/m3				
7440-50-8	0.2 mg/m3	-	-	-	-

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

ETAIN (CAS: 7440-31-5)

Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Travailleurs

Contact avec la peau

Effets systémiques à court terme

133.3 mg/kg de poids corporel/jour

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

133.3 mg/kg de poids corporel/jour

Inhalation

Effets systémiques à court terme

11.75 mg de substance/m3

Inhalation

Effets systémiques à long terme

11.75 mg de substance/m3

Consommateurs

Ingestion

Effets systémiques à court terme

80 mg/kg de poids corporel/jour

Ingestion

Effets systémiques à long terme

80 mg/kg de poids corporel/jour

Contact avec la peau

Effets systémiques à court terme

80 mg/kg de poids corporel/jour

Contact avec la peau

Effets systémiques à long terme

80 mg/kg de poids corporel/jour

Inhalation

Effets systémiques à court terme

3.476 mg de substance/m3

Inhalation

Effets systémiques à long terme

3.476 mg de substance/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

ALLIAGES DE SOUDURE SANS PLOMB : ETAIN - CUIVRE - ALLIAGES SN-CU**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Avant toute manipulation de poudres ou émission de poussières, il est nécessaire de porter des lunettes masque conformes à la norme NF EN166.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Type de gants conseillés :

- Coton

- Protection du corps

Type de vêtement de protection approprié :

- Vêtement de travail protecteur

- Chaussures de sécurité

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

- Protection respiratoire

Eviter l'inhalation des poussières.

Appareils de protection respiratoire isolants :

Il est recommandé de mettre en place un système d'aspiration des fumées au plus près de leur émission. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié.

- Risques thermiques

Le produit peut causer des brûlures lors du brasage.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Informations générales**

Etat Physique : Solide.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : Non concerné.

Point/intervalle d'ébullition : Non précisé.

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

Densité : > 1

Hydrosolubilité : Insoluble.

Point/intervalle de fusion : Non précisé.

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non précisé.

Point/intervalle de décomposition : Non précisé.

9.2. Autres informations

Densité (Sn97Cu3) : 7.33 @ 20°C

Densité (Sn98Cu2) : 7.32 @ 20°C

Densité (Sn99Cu HT) : 7.30 @ 20°C

Densité (Sn99Cu SP) : 7.30 @ 20°C

ALLIAGES DE SOUDURE SANS PLOMB : ETAIN - CUIVRE - ALLIAGES SN-CU

Densité (Sn99.3Cu0.7) : 7.30 @ 20°C
Température Solidus / Liquidus (Sn97Cu3) : 227°C / 320°C
Température Solidus / Liquidus (Sn98Cu2) : 227°C / 280°C
Température Solidus / Liquidus (Sn99Cu HT) : E 227°C
Température Solidus / Liquidus (Sn99Cu SP) : E 227°C
Température Solidus / Liquidus (Sn99.3Cu0.7) : E 227°C
Densité (Sn99Cu SPHT) : 7.30 @ 20°C
Température Solidus / Liquidus (Sn99Cu SPHT) : E 227°C
Densité (Sn99Cu SP PLUS) : 7.30 @ 20°C
Température Solidus / Liquidus (Sn99Cu SP PLUS) : E 227°C
Densité (Sn96Cu4 PLUS) : 7.4 @ 20°C
Température Solidus / Liquidus (Sn96Cu4 PLUS) : 227°C / 260°C
Densité (Sn97Cu3 PLUS) : 7.3 @ 20°C
Température Solidus / Liquidus (Sn97Cu3 PLUS) : 227°C / 260°C

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Eviter :

- la formation de poussières

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.5. Matières incompatibles**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut dégager/former :

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Aucune donnée n'est disponible.

11.1.1. Substances**Toxicité aiguë :**

CUIVRE (CAS: 7440-50-8)

Par voie orale :

DL50 >= 300 mg/kg

Espèce : Rat

Par inhalation (n/a) :

CL50 >= 0.733 mg/l

Espèce : Rat

ETAIN (CAS: 7440-31-5)

Par voie orale :

2000 < DL50 <= 5000 mg/kg

Espèce : Rat

Par voie cutanée :

2000 < DL50 <= 5000 mg/kg

Espèce : Rat

Par inhalation (n/a) :

CL50 > 4.75 mg/l

ALLIAGES DE SOUDURE SANS PLOMB : ETAIN - CUIVRE - ALLIAGES SN-CU

Espèce : Rat

Cancérogénicité :

CUIVRE (CAS: 7440-50-8)

Test de cancérogénicité :

Négatif.

Aucun effet cancérogène.

Espèce : Rat

Toxicité pour la reproduction :

CUIVRE (CAS: 7440-50-8)

Aucun effet toxique pour la reproduction

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité****12.1.1. Substances**

ETAIN (CAS: 7440-31-5)

Toxicité pour les crustacés :

CE50 = 1.303 mg/l

Espèce : Ceriodaphnia dubia

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité**12.2.1. Substances**

CUIVRE (CAS: 7440-50-8)

Biodégradation :

Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

- Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.
- Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2015 - IMDG 2014 - OACI/IATA 2015).

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 487/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 758/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 944/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 605/2014

- Informations relatives à l'emballage :

Aucune donnée n'est disponible.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Nous ne pouvons prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations ainsi que nos produits ou la combinaison de ceux-ci avec d'autres seront utilisés. Nous dégageons toute responsabilité concernant la sécurité et l'adaptation de nos produits utilisés seuls ou en combinaison avec d'autre. Il appartient aux acquéreurs d'effectuer leurs propres tests pour déterminer la sécurité et l'adaptation de chaque produit utilisé seul ou avec d'autres produits, pour leurs propres usages.

Sauf accord écrit préalable, nos produits sont vendus sans garantie et les acquéreurs assument toute responsabilité en cas de perte et dommages de toute nature subis par eux-mêmes ou des tiers, provenant soit de la manutention soit de l'utilisation de nos produits qu'ils soient employés seuls ou avec d'autres. En cas de constatation d'une différence au moment de l'utilisation du produit nous vous demandons de consulter notre service technique.

Abréviations :

DNEL : Dose dérivée sans effet.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).